

# Règlement de la certification Titre à finalité professionnelle

## « Moniteur Professionnel Karaté, Wushu et Disciplines Associées »



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
**KARATÉ**

## Article 10 – Activités et compétences visées par le TFP « Moniteur Professionnel Karaté, Wushu et Disciplines Associées »

---

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du TFP « Karaté, Wushu et Disciplines Associées » des compétences sont associées et regroupées par bloc à valider, il se compose de 3 Blocs de compétences. Chaque bloc de compétences est évalué à partir d'une épreuve unique ou d'un groupe d'épreuve.

- BLOC DE COMPÉTENCES 1 BC1 : ***Participer au fonctionnement et au développement d'une structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées***
- BLOC DE COMPÉTENCES 2 BC2 : ***Contribuer à l'organisation de projets s'inscrivant dans le projet de la structure, dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées***
- BLOC DE COMPÉTENCES 3 BC3 : ***Concevoir et conduire en sécurité des activités dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées***

### - 10.1 Synthèse des blocs de compétences

Les compétences du titulaire du TFP « Karaté, Wushu et Disciplines Associées » sont détaillées par activité dans le référentiel de certifications ci-dessous.

# REFERENTIELS

## Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du TFP « Moniteur Professionnel Karaté, Wushu et Disciplines Associées »

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BC1 : Participer au fonctionnement et au développement d'une structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</b>			
A.1 Contribution au fonctionnement de la structure et à la vie associative dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées	A.1.1 Réaliser les missions administratives de la structure, pour en assurer le bon fonctionnement, en tenant compte des textes règlementaires relatifs à la vie associative et fédérale et en identifiant les membres composant la structure	<b>EPREUVE N°1</b> <b>Rédaction d'un document portant sur le fonctionnement de la structure et des actions mises en œuvre dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées suivi d'un entretien et le rendu de l'expérience (du stage en Structure).</b> <u>Contenu du document</u> ; Le candidat : Propose un document structuré, clair, illustré et argumenté ; Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe. Sommaire, introduction et conclusion sont des attendus incontournables dans le dossier.	<u>QUALITE GENERALE ATTENDUE</u> Le candidat accomplit les démarches administratives nécessaires à la vie associative de sa structure <i> dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</i> :
	A.1.2 Participer à l'intégration des notions de citoyenneté par les membres de la structure, afin de favoriser l'engagement de tous les publics et de faire respecter les principes d'éthiques et les valeurs de la République, en favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées		<u>QUALITE GENERALE ATTENDUE</u> Le candidat explicite sa manière de prendre en compte les valeurs de la République pour la mise en œuvre de ses actions
			<u>INDICATEURS</u> .1.a. Il explicite les procédures de la création d'une structure (association loi 1901 ; structure juridiques sportives, alternance, société), ainsi que les procédures nécessaires pour bénéficier d'un site destiné à l'administration. .1.b. Il décrit le fonctionnement propre à la structure .1.c. Il décrit au moins une action administrative mise en œuvre dans le cadre de son action de gestion .1.d. Il décrit les rôles de chacun dans l'administration des structures (président, secrétaire, trésorier, directeur de structure) ainsi que le fonctionnement des décisions des divers structures (assemblées générale, comité directeur, conseil d'administration)
			<u>INDICATEURS</u> .1.e. Il démontre sa capacité à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap .1.f. Il décrit au moins une action de développement de la citoyenneté dans sa structure .1.g. Il explicite sa manière de favoriser l'accueil, les échanges entre et la mixité à travers deux exemples à minima

		<p>Le document devra comporter à minima les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La motivation du candidat ;</li><li>- La présentation administrative de la structure ;</li><li>- La présentation des missions administratives du candidat ;</li><li>- L'intégration de la structure dans son environnement territorial ;</li><li>- La présentation des différentes activités de la structure et des groupes (jours, horaires, lieux...) ;</li><li>- La présentation de l'équipe pédagogique de la structure ;</li><li>- Les actions de développement d'activités et de la citoyenneté entreprises ;</li><li>- La présentation de l'organisation d'un déplacement des acteurs de sa structure</li><li>- Les perspectives professionnelles avec l'obtention du diplôme</li></ul>	
--	--	--	--

<p style="text-align: center;"><b>A.2</b> <b>Participation au développement des activités de la structure dans le domaine du karaté, wushu &amp; disciplines associées</b></p>	<p><b>A.2.1</b> Mettre en œuvre des actions de développement pour enrichir les activités de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées, en tenant compte des besoins des publics, notamment ceux en situation de handicap</p>	<p><b>Forme du document :</b> Le document doit comporter 20 pages en tout, en 2 exemplaires sous format PDF. Le rendu comportera plusieurs parties : Le document devra être rendu en version informatique.</p> <p><b>Evaluation</b> En centre de formation évaluée par deux évaluateurs, lors d'un entretien à l'aide d'une grille d'évaluation.</p> <p><b>Entretien :</b> Cette épreuve d'une durée de 30 minutes maximum permet d'évaluer les compétences du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative intégrée dans l'environnement territorial.</p> <p><b>Cette épreuve permet la validation des compétences relatives aux activités A1, A2 et A3 du BC1</b> <b>Cette épreuve permet la validation du Bloc de Compétence BC1.</b></p>	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> Le candidat décrit son rôle dans la conduite d'au moins une action de développement menée par sa structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.1.h. Il précise le type d'action de développement de la pratique dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées mené</li> <li>.1.i. Il décrit du public accueilli et comment il s'adapte à leurs besoins, notamment pour les personnes en situation de handicap</li> <li>.1.j. Il décrit du projet de la structure pour participer activement au développement de la pratique de son public, notamment pour les personnes en situation de handicap</li> <li>.1.k. Il décrit les pratiques émergentes pour se projeter sur le renforcement de l'offre de sa structure</li> </ul>
	<p><b>A.2.2</b> Exploiter les principaux partenaires utiles au développement de la structure en tenant compte de son environnement afin d'assurer les connexions avec les acteurs extérieurs à la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat décrit un partenaire extérieur sollicité à minima utile au développement de son activité dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</i></p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.1.l. Il explicite la gouvernance du mouvement sportif et se situe dans l'organisation de celle-ci</li> <li>.1.m. Il présente les acteurs nationaux, régionaux, locaux et les organisations sportives notamment fédérales et leurs clubs locaux</li> <li>.1.n. Il explicite les étapes de sa démarche de rencontre d'un partenaire extérieur</li> <li>.1.o. Il justifie le choix du partenaire sollicité par rapport au besoin de développement de sa structure</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>A.3</b> <b>Organisation d'un déplacement d'un groupe de mineurs dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</b></p>	<p><b>A.3.1</b> Préparer les démarches administratives nécessaires au respect de la réglementation concernant l'encadrement d'un groupe de mineurs en utilisant les différents outils réglementaires à disposition afin de les mettre en application dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> Le candidat prépare les démarches administratives nécessaires au respect de la réglementation concernant l'encadrement d'un groupe de mineurs dans le domaine du karaté, wushu et disciplines</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.1.p. Il met en œuvre la circulaire n°DJEPVA/A3/2010/1989 du 4 juin 2010 ;</li> <li>.1.q. Il prépare les autorisations et documents nécessaires au suivi sanitaire des mineurs et de l'encadrement dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</li> </ul>

**A.3.2** Mettre en œuvre un déplacement des acteurs de la structure en tenant compte des moyens à matériels et humains nécessaire ainsi que de la réglementation en vigueur afin de sécuriser le public accueilli dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées

**QUALITE GENERALE ATTENDUE**

Le candidat organise un déplacement du public accueilli dans le cadre de l'activité de sa structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines

**INDICATEURS**

- .1.r. Il planifie son action dans le temps et en fait part à son environnement
- .1.s. Il met en œuvre la réglementation en vigueur pour le déplacement des pratiquant de sa structure
- .1.t. Il exploite les moyens matériels et humains à sa disposition pour l'organisation de son déplacement
- .1.u. Il assure les moyens de communication entre le groupe et l'extérieur dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées.
- .1.v. Il dynamise le groupe et explicite les règles de la vie collective
- .1.w. Il assure une accessibilité effective des personnes présentant un handicap

**BC2 : Contribuer à l'organisation de projets s'inscrivant dans le projet de la structure, dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées**

**A.4**  
*Participation à l'organisation de projets de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées*

**A.4.1** Concourir à l'élaboration de projets pour sa structure en assimilant les différentes étapes de la démarche projet afin de répondre aux besoins de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées

**EPREUVE N° 1 :**  
**Rédaction et présentation d'un document sur la mise en œuvre d'une action d'un projet de la structure** dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées **suivi d'un entretien**

**Le candidat :**  
**Contenu du dossier :**

Le candidat :  
Propose un document structuré, clair, illustré et argumenté ;  
Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe.  
Sommaire, introduction et conclusion sont des attendus incontournables dans le dossier.  
Le dossier devra

**QUALITE GENERALE ATTENDUE**

Le candidat situe son rôle dans le projet dans son environnement et s'approprie les différentes étapes de la démarche projet pour sa structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines

**INDICATEURS**

- .2.a. Il explique ses missions ainsi que celles de ses partenaires, les responsabilités de chacun en fonction du projet de la structure
- .2.b. Il définit les différentes étapes de la démarche projet et explicite au moins une étape dans laquelle il est investi dans le cadre du projet dans sa structure
- .2.c. Il démontre son adaptabilité par rapport aux besoins des personnes de sa structure dans le cadre du projet, notamment aux personnes en situation de handicap.

**A.4.2** Réaliser des actions dans le cadre du projet en tenant compte de l'environnement et des ressources à disposition, afin d'atteindre les objectifs fixés par le projet dans le domaine du wushu et disciplines associées

**QUALITE GENERALE ATTENDUE**

Le candidat réalise au moins une action détaillée du projet dans le domaine du karaté, wushu et disciplines **présenter à son responsable.**

**INDICATEURS**

- .2.d. Il planifie les étapes de la réalisation de son action et en justifie le choix de planification
- .2.e. Il indique le programme détaillé des actions et en justifie le choix
- .2.f. Il exploite les ressources humaines, financières et structurelles à sa disposition pour la mène de son projet

	<p><b>A.4.3</b> Evaluer les actions d'un projet en anticipant les outils d'évaluations afin d'identifier les solutions et adaptations dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</p>	<p>comporter à minima les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•L'identification de son rôle dans le projet de la structure</li> <li>•L'identification des besoins en lien avec le projet.</li> <li>•Les différentes étapes de la démarche projet</li> <li>•Les actions mises en œuvre dans le cadre du projet</li> </ul>	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> Le candidat conçoit des outils d'évaluation et présente un bilan avec ses évolutions et adaptations dans le domaine du karaté, wushu et disciplines <b>présenter à son responsable.</b></p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.2.g. Il planifie les modalités et les critères d'évaluation de son action;</li> <li>.2.h. Il démontre sa capacité d'anticipation des problèmes potentiels et les risques des actions menées projet de la structure pour proposer les régulations nécessaires</li> <li>.2.i. Il compare les résultats obtenus avec les objectifs initiaux et en rend compte au coordonnateur du projet</li> </ul>
<p><b>A.5</b> <b>Communication des projets de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</b></p>	<p><b>A.5.1</b> Elaborer des supports de communication présentant le projet et les activités organisées en tenant compte de son environnement afin d'informer le public accueilli au sein de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</p>	<p>comporter à minima les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Les différents partenaires sollicités dans le cadre de son action</li> <li>•Les outils de communication développés</li> <li>•Les actions de promotions du projet avec les différents partenaires</li> <li>•Les outils d'évaluations prévus et la restitution des données au responsable.</li> </ul>	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> Le candidat expose et justifie l'intérêt des outils de communication employés pour s'adresser à tout type de public, dont les personnes en situation de handicap, dans le domaine du karaté, wushu et disciplines</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.2.j. Il présente les supports de communication utilisés et argumente les choix de leurs intérêts</li> <li>.2.k. Il présente la cible des supports de communication visée par les informations transmises</li> <li>.2.l. Il encourage le public, notamment en situation de handicap, à s'investir dans les activités proposées par la structure</li> <li>.2.m. Il démontre sa capacité d'utilisation d'outils informatiques dans le cadre de ses actions de communication</li> </ul>
	<p><b>A.5.2</b> Promouvoir le projet et les activités de la structure auprès de son environnement et des différents partenaires en valorisant les actions réalisées afin d'accrocher de nouveaux publics dont les personnes en situation de handicap, dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</p>	<p>Forme du document : Le document doit comporter 20 pages en tout, en 2 exemplaires sous format PDF. Le rendu comportera plusieurs parties : Le document devra être rendu en version informatique Evaluation : en centre de formation évaluée par deux évaluateurs, lors d'un entretien à l'aide d'une grille</p>	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> Le candidat expose la mise en œuvre d'actions de promotion de projet et des activités envers son environnement et ses partenaires dans le domaine du karaté, wushu et disciplines</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.2.n. Il présente les partenaires et les acteurs de l'environnement ciblé</li> <li>.2.o. Il présente à minima une action de promotion des activités de la structure</li> <li>.2.p. Il explique les différentes possibilités d'actions pour accrocher les publics en situation de handicap</li> <li>.2.q. Il explicite les répercussions de ses actions dans son bilan</li> </ul>

		<p>d'évaluation.</p> <p>Entretiens : Cette épreuve d'une durée de 30 minutes maximum permet d'évaluer les compétences du candidat à contribuer aux projets de la structure dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées</p> <p>Cette épreuve permet la validation des compétences relatives aux activités A4, A5 A6 du BC2</p> <p>Cette épreuve permet la validation du Bloc de Compétence BC2</p>	
--	--	---	--

**BC3 : Concevoir et conduire en sécurité des activités dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées**

<p><b>A.6</b></p> <p><b>Conception de séances et de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage, de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou de préparation au passage de grade 1er dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associées dans le domaine de Karaté, Wushu et Disciplines Associées</b></p>	<p><b>A.6.1</b></p> <p>Définir les orientations d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage, de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou de préparation au passage de grade 1er dan, Duan ou Dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associée en tenant compte du projet de la structure afin d'adapter son action aux participants accueillis.</p>	<p><i>La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 ( Activité A.7, A.8,A.9) est organisée de la manière suivante :</i></p> <p><i>Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet à son organisme de formation un document relatif à la conception d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage ,de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou de préparation au passage jusqu'au premier niveau de grade, 1° dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associées dans le domaine de Karaté, Wushu et Disciplines Associées composé d'au moins 5 séances.</i></p> <p><i>EPREUVE :</i></p> <p><i><u>Etape 1 : Conduite de la séance</u></i></p>	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b></p> <p>Le candidat présente sa méthode de conception d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage, de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou de préparation au passage de grade 1er dan, Duan ou Dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associée</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p>3.a. Il prend en compte pour le cycle de séances les caractéristiques anatomiques suivantes : les systèmes osseux, les principales chaînes musculaires, les filières énergétiques sollicitées et notamment pour les pratiquants présentant un handicap</p> <p>3.b. Il prend en compte pour le cycle de séances les composants de la psychologie des pratiquants (développement psychomoteur, pyramide de la motivation, composantes de la performance, gestion du stress, émotion, préparation mentale, notamment pour les pratiquants présentant un handicap.</p> <p>3.c. Il présente au moins deux finalités pour le cycle de séances, parmi les domaines suivants : social, éducatif, compétition, passage de grade, développement moteur, bien-être.</p> <p>3.d. Il démontre Par des exemples précis, la cohérence entre les finalités du cycle de séances et les caractéristiques du public visé.</p>
---	--	--	---

	<p><b>A.6.2</b> Définir les objectifs, le contenu et le déroulement de séances d'initiation et d'apprentissage, de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou de préparation au passage de grade 1er dan, Duan ou Dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associées, en tenant compte des caractéristiques des publics visés, notamment ceux en situation de handicap, du cycle de séances et de l'environnement de pratique, afin de favoriser les apprentissages et la progression en sécurité dans le domaine de Karaté, Wushu et Disciplines Associées</p>	<p><i>Conduite en sécurité d'une séance choisie par le candidat parmi les 5 fiches de séances transmises pour le Bloc de Compétence BC3, conception d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage, de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou de préparation au passage jusqu'au premier niveau de grade, 1° dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associées dans le domaine de Karaté, Wushu et Disciplines Associées Cette épreuve se déroule en centre de formation, évaluée par deux évaluateurs à l'aide d'une grille d'évaluation.</i></p> <p><i>Déroulement : Le candidat prépare pendant 15 minutes maximum l'espace et le matériel nécessaires à la mise en œuvre de la séance d'animation</i></p> <p><i>Organisation : Conduite de la séance pendant une durée comprise entre 45 minutes et 60 minutes maximum pour un public d'au moins 4 pratiquants, le stagiaire désigné anime sa séance de séances d'initiation et d'apprentissage, de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou de préparation au passage jusqu'au premier niveau de grade, 1° dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associées, les autres servent de public test (plastrons).</i></p> <p><u><i>Etape 2 Entretien</i></u></p> <p><i>Entretien en centre de formation évalué par deux évaluateurs à l'aide d'une grille d'évaluation, pour une durée de trente minutes maximum à partir du document susmentionné. Il est composé d'une présentation orale du candidat au cours duquel il évalue, analyse le cycle proposé, suivi d'un échange avec les évaluateurs lui permettant de justifier sa démarche de conception de séances de d'initiation et d'apprentissage, de préparation à la compétition</i></p>	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b></p> <p>Le candidat présente sa démarche de conception de séances sur une séance du cycle dans le domaine Karaté, Wushu et Disciplines Associée :</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p><b>3.e.</b> Il présente les objectifs s selon les séances dans domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées tels que prévus pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>i. L'initiation et d'apprentissage</li> <li>ii. Préparation à la Compétition jusqu'au niveau régional</li> <li>iii. Préparation au passage jusqu'au premier niveau de grade, 1° dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associées</li> </ol> <p><b>3.f.</b> Il démontre la cohérence entre le contenu et le déroulement de séance et le public visé</p> <p><b>3.e.</b> Il prend en compte pour le cycle de séances les caractéristiques anatomiques suivantes : les systèmes osseux, les principales chaînes musculaires, les filières énergétiques sollicitées et notamment pour les pratiquants présentant un handicap</p> <p><b>3.f. 3.b.</b> Il prend en compte pour le cycle de séances les composants de la psychologie des pratiquants (développement psychomoteur, pyramide de la motivation, composantes de la performance, gestion du stress, émotion, préparation mentale, notamment pour les pratiquants présentant un handicap.</p> <p><b>3.g.</b> Il démontre la séance proposée tiennent compte du temps disponible et le public visé</p> <p><b>3.h.</b> Il explique comment les séances proposées tiennent compte du lieu utilisé pour la pratique et du nombre et des caractéristiques des participants</p>
	<p><b>A.6.3</b> Repérer les normes fédérales liées aux compétitions et aux référentiels techniques en tenant compte de la réglementation spécifique du domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées afin de favoriser le bon déroulement de son action en sécurité.</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b></p> <p>le candidat repère les normes fédérales de la réglementation de son activité dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p><b>3.i.</b> Il identifie le règlement administratif particulier des compétitions et les différents niveaux de la celles-ci (départementales, régionales) et des motivations (sportive, entretien, horaires etc..) au regard des différentes catégories d'âges dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées ou les règlements techniques et fédérale jusqu'au premier niveau de grade, 1 dan, duan ou dang délivré par la CSDGE de karaté wushu et discipline associées, notamment pour les pratiquants qui présentent un handicap</p> <p><b>3.j.</b> Il démontre sa maîtrise des règlements des compétitions dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées, ainsi que ceux de la Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents jusqu'au premier niveau de grade, 1 dan, duan ou dang dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées, notamment pour les pratiquants qui présentent un handicap</p> <p><b>3.k.</b> Il met en pratique sa connaissance sur le règlement de l'arbitrage (compétition) et la modalité de coaching de la saison sportive dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées ou le grade (mode d'évaluation des techniques lors de passe du examen 1 dan ,duan, dang ) dans le domaine d'activités Karaté, Wushu et Disciplines Associées, notamment pour les pratiquants qui présentent un handicap.</p>

		<p><i>jusqu'au niveau régional ou de préparation au passage jusqu'au premier niveau de grade, 1° dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associées dans le domaine de Karaté, Wushu et Disciplines Associées au regard des aspects sécuritaires et inclusifs des différents publics.</i></p> <p><i>L'épreuve (Etapes 1 et 2) permet la validation des compétences relatives aux activités A.6 A.7 et A.8 du Bloc de Compétence BC3.</i></p>	
<p><b>A.7</b>  <b>Conduite de séances d'initiation et d'apprentissage, de préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou de préparation au passage de grade 1° dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté, Wushu et Disciplines Associées dans le domaine du karaté, du wushu et des disciplines associées</b></p>	<p><b>A.7.1</b> Informer et rappeler aux participants les règles liées à la pratique du karaté, wushu et des disciplines associés en salle pour l'initiation et l'apprentissage, la préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou la préparation au passage du 1° dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté Associées dans le domaine du karaté, du wushu et des disciplines associées et notamment de sécurité, afin les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension du public visé</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <b>Le candidat communique de manière adaptée avec les participants avec professionnalisme tout au long de la séance</b></p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p><b>3.l.</b> Il donne les consignes nécessaires à la réalisation dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées aux participants (techniques, organisationnelles, ...)</p> <p><b>3.m.</b> Il utilise le vocabulaire pour présenter les consignes clair et adapté niveau des participants</p> <p><b>3.n.</b> Il informe les pratiquants sur les règles liées de l'initiation et d'apprentissage, à la préparation à la compétition jusqu'au niveau régional ou la préparation au passage du 1° dan, duan ou dang délivré par la CSDGE Karaté Associées avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap</p> <p><b>3.o.</b> IL reformule les consignes ou ajustées si nécessaires au cours de de la séance</p> <p><b>3.p.</b> Il explicite le vocabulaire spécifique au Karaté, Wushu et Disciplines Associées</p> <p><b>3.q.</b> Il prend en compte les éventuelles difficultés de communication des participants (personnes en situation de handicap par exemple)</p> <p><b>3.r.</b> Il repère les tensions et conflits éventuels au sein du groupe et ils sont circonscris</p> <p><b>3.s.</b> Il adapte une posture professionnelle aux situations rencontrées lors de la séance avec le public visé</p>

	<p><b>A.7.2</b> Conduire en sécurité situations techniques et pédagogiques prévues, et en les adaptant selon les réalisations et Adapter sa pédagogie en tenant compte des différents publics, notamment aux personnes en situation de handicap, afin de favoriser la progression des publics accueillis dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées</p>	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  Le candidat met en œuvre une séance de Karaté, Wushu et Disciplines Associées s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues, et en les adaptant selon les réalisations avec toutes ses composantes attendues</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p>3.t. Il se place, s'exprime face à un groupe des participants de façon à voir et être vu de l'ensemble</p> <p>3.u. Il donne des consignes techniques et de sécurité</p> <p>3.v. Il agrmente l'utilisation du matériel pédagogique au cours de la séance</p> <p>3.w. Il explique les principes et des logiques de l'activité aux participants</p> <p>3.x. Il adapte ou modifie les gestes et mouvements proposées en cas de besoin aux participants</p> <p>3.y. Il observe et commente les réalisations des participants</p> <p>3.z. Il propose des conseils et des gestes techniques spécifiques sous forme de démonstration en y intégrant une Terminologie adaptée à la sécurité du public visé</p> <p>3.aa. Il identifie et traite les situations à risque ou d'incident lors de sa conduite et notamment les conflits ou tensions entre les participants ou impliquant les participants notamment aux personnes en situation de handicap</p>
<p><b>A.8</b>  <b>Mise en sécurité des pratiquants et des tiers en prévenant les comportements à risque et en intervenant en cas d'incident et d'accident dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées</b></p>	<p><b>A.8.1</b> Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance afin de garantir une pratique en toute sécurité dans le domaine karaté, wushu et disciplines associées</p>	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  Le candidat met en œuvre les règles de sécurité pour les participants sur le lieu de pratique dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p>3.bb. Il vérifie les zones d'évolutions afin de sécuriser l'espace de pratique (équipements de protection, sols, ...) et tient compte des risques associés aux caractéristiques du public (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap).</p> <p>3.cc. Il identifie la réglementation relative aux garanties d'hygiène et de sécurité des salles et les risques liés aux matériels et inhérents à la pratique (Gants et protections adéquate utilisé, armes martiales dans le domaine d'activités karaté, wushu et disciplines associées)</p> <p>3.dd. Il prend en compte les dangers spécifiques liés à la pratique d'un public en situation de handicap (Aménager les espaces de travail pour l'accessibilité et l'adaptation au handicap, vestiaire, toilette, accès au dojo, sol glissant, rebord, risque de chute).</p>

**A.8.2** Intervenir en cas d'incident et d'accident en réagissant efficacement afin de garantir une pratique en toute sécurité dans le domaine du karaté, wushu et disciplines associées

**QUALITE GENERALE ATTENDUE**

Le candidat intervient en cas d'accident ou incident dans le domaine du Karaté, Wushu et Disciplines Associées

**INDICATEURS**

- 3.ee Il explicite et démontre sa connaissance des gestes de premiers secours
- 3.ff Il démontre sa capacité à assurer le suivi de l'intervention (prendre l'identité des personnes impliqués et les témoins de l'accident ou l'incident, les premières informations pour faire la déclaration d'accident de sport auprès de la structure ou assurance)

**Les critères et indicateurs identifiés en rouge doivent obligatoirement être observés favorablement pour l'acquisition de la compétence associée**

